

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES

Parcours Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies

Master Droit de la propriété intellectuelle



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies s'adresse aux étudiants ayant démontré leur intérêt pour ces matières (tant par leur parcours personnel que par leurs connaissances et recherches propres). A l'issue de la L3, il s'agit de disposer des connaissances solides en droit civil et en droit des affaires, connaissances qui vont être approfondies en master 1, avec l'enseignement des **fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle et du numérique, du droit du marché et des techniques contractuelles**. Les étudiants vont ensuite se perfectionner en master 2, grâce à des **cours théoriques et des séminaires professionnels**, parfois assurés en anglais, tout en testant les connaissances acquises lors d'un **stage en entreprise** et en rédigeant un **mémoire de recherche**.

Ce master forme des **juristes de haut niveau dans cette spécialité très demandée** en raison de l'expansion de l'Internet et des réseaux, de l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), du recours intensif aux signes distinctifs (marques, noms de domaine et appellations protégées), de l'accent mis sur l'innovation (logiciels, méthodes commerciales, médicaments et biotechnologies en général). D'un point de vue plus académique, l'objectif de cette formation est aussi de **former à la recherche** des étudiants intéressés par un doctorat.

A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Maîtrise des principes et de la portée des droits de propriété intellectuelle et du droit des technologies nouvelles
- Connaissance approfondie de l'environnement des droits de propriété intellectuelle (droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation) et des sources internationales et européennes
- Aptitude à rédiger des contrats d'exploitation, de coexistence
- Perfectionnement de l'anglais pour la propriété intellectuelle

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Dimension internationale

Partir dans le cadre d'un échange :

Au sein de la Faculté de droit, les étudiants partent prioritairement en échange au titre de leur 1^{re} année de master.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence française en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Conditions spécifiques au parcours :

Les critères de sélection reposent notamment sur la qualité des résultats obtenus sur le cursus L1 à L3 (le droit civil, le droit des affaires notamment) et la maîtrise de l'anglais. Une attention particulière est accordée à la pratique de la propriété intellectuelle (stage, mémoire). Les meilleurs dossiers sont sélectionnés directement par les responsables de la mention, d'autres le sont à l'issue d'une audition.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 1** / [🔗](#) Candidater et s'inscrire en **master 2**.

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

[🔗](#) Plus d'informations sur la formation continue.

Capacité d'accueil

20 étudiants par promotion.

Les + de la formation

Partenariat avec Grenoble École de Management :

La Faculté de droit propose à tous les étudiant(e)s inscrit(e)s dans l'un quelconque de ses masters 2 la possibilité de bénéficier d'une double diplomation avec GEM. Ce cursus de deux années durant lesquelles l'étudiant suivra des enseignements délivrés à la Faculté de droit et à GEM, débouche sur la délivrance du diplôme de master dans la mention choisie et du diplôme de GEM. Des informations détaillées incluant les modalités de sélection figurent sur le site internet de la Faculté de droit, [🔗](#) rubrique Masters.

Préparation aux concours et examens :

Deux préparations aux concours/examens sont proposées en complément des formations en master.

- Préparation à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) - proposée par l'IEJ
- Préparation au concours de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la Faculté de droit, rubrique [🔗](#) Préparations aux concours et examens.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés en [cliquant ici](#).

Secteur(s) d'activité(s)

Ce master donne une formation de haut niveau préparant aux professions suivantes :

- Avocat spécialisé en propriété intellectuelle
- Juriste d'entreprise (service P.I. de grandes entreprises)
- Conseil en Propriété Industrielle
- Fonctionnaire d'organismes liés à la propriété Intellectuelle, nationaux (INPI, INAO, INA...) ou internationaux (OMPI, OEB, EUIPO, etc)

La répartition professionnelle des étudiants se présente généralement de la manière suivante : un tiers avocat PI, un tiers CPI, un tiers Juriste d'entreprise PI.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean Michel Bruguere

✉ Jean-michel.Bruguere@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies

☎ 04 76 74 32 16

✉ droit-master-PI@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Spécificités du programme

Le programme 2027-2028 de cette formation est en cours d'élaboration. Il sera prochainement mis en ligne sur cette page.